

VILLE DE DRANCY



ACTUALITÉ

La ville maintient son label Territoires commerce équitable

Seule ville de Seine-Saint-Denis à posséder ce label, la ville l'a obtenu pour la première fois en 2009.

Publié le 11 décembre 2018

Drancy a reçu pour la 2^e fois la mention Excellence et pour la 1^{re} fois le prix du jury "Achats équitables". La ville est profondément et durablement investie pour un commerce équitable. *"Nous sommes fiers de cette labellisation, unique en Seine- Saint-Denis et plus largement dans l'est parisien, a régit Aude Lagarde, maire de Drancy. C'est une reconnaissance de notre engagement pour le commerce équitable, pour une récompense juste du travail de chacun"*.

Qu'est-ce que le commerce équitable ?

Il s'agit d'un partenariat commercial fondé sur le respect du producteur et des travailleurs, leur garantissant des droits ainsi qu'une rémunération juste. Ce partenariat se fonde sur le dialogue et la transparence entre producteur et acheteur. Le commerce équitable concerne aussi bien les producteurs du sud du globe, que ceux du nord.

Des produits *Commerce équitable*

Pour la ville, cette démarche se traduit concrètement par des achats *Commerce équitable* : des boissons, notamment les jus de fruits et produits alimentaires, sont servis lors des différentes réceptions organisées au sein de la mairie. Certains vêtements professionnels sont également estampillés *Commerce équitable*. Enfin, la restauration scolaire est elle aussi intégrée à la démarche : 20% des produits proposés sont issus du commerce équitable, permettant ainsi de sensibiliser les plus jeunes.

Une démarche globale

"Cette démarche s'inscrit dans une démarche plus globale en faveur du développement durable," a également rappelé Bernadette Vandennabelle, adjointe au maire en charge du développement durable. C'est pourquoi ces trois dernières années, la ville s'est orientée sur des actions conjuguées bio/équitable/naturel, en s'appuyant sur des partenaires locaux : l'AMAP, association pour le maintien d'une agriculture paysanne, l'apiculture, avec deux apiculteurs et des ruchers drancéens, l'épicerie bio/équitable le Panier d'à Côté, l'artisanat, Le Sourire Multicolore, le conseil local... Et

chaque année, le salon du développement durable, organisé par le service municipal Énergie et développement durable, permet à tous les citoyens de se retrouver autour de différents thèmes écologiques.

Favoriser une consommation différente

Dans cette démarche de consommation équitable, la ville soutient particulièrement les initiatives d'associations ou de commerces qui s'inscrivent dans cette dynamique. *"L'association La main au panier (AMAP), qui se mobilise pour le maintien d'une agriculture paysanne, ou encore le Panier d'à Côté, un commerce récemment installé avenue Henri Barbusse et qui propose des produits bio et locaux, ont été largement soutenu par la ville. Dans le premier cas, la ville leur prête un local et pour le second, elle a permis leur installation au cœur de la ville",* explique Mme Vandenabelle. L'objectif de ces différents coups de pouce est de permettre aux Drancéens de consommer différemment et surtout mieux : *"Consommer différemment est une nécessité. Au-delà du message que nous entendons tous," Ne pas manger trop gras, trop salé, trop sucré", il faut permettre aux habitants de pouvoir le faire",* a encore réagi l'élue.

Un vrai progrès

Ainsi le label est une première étape importante :

- pour construire avec les acteurs locaux le déploiement d'une économie plus juste et durable.
- pour affirmer un engagement sur le long terme en faveur d'achats publics socialement durables
- pour sensibiliser les citoyens et acteurs de notre territoire à la consommation responsable et aux enjeux du commerce équitable.



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le jeudi jusqu'à 19h30
Le samedi de 9h à 12h